Confédération paysanne du Lot

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

A l'attention des candidat·es aux élections législatives dans le Lot

Fait à Assier, le 23 mai 2022,

Objet : Questionnaire de la Confédération paysanne pour les législatives

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des élections législatives ayant lieu les 12 et 19 juin prochains, nous vous transmettons un questionnaire composé de 10 questions sur l'agriculture, afin de clarifier les positions des candidat·es sur ces enjeux majeurs pour le territoire. Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir vos retours d'ici au 1er juin. Vos réponses (ou absence de réponses) seront par la suite communiquées dans notre réseau, et transmises à la presse.

Nous restons disponibles pour échanger sur l'un ou l'autre de ces sujets.
Avec nos sincères salutations syndicales,

Le Comité départemental de la Conf' du Lot

---

1) Dans l'idée d'une **souveraineté alimentaire saine et durable**, comme il était question dans les lois Egalim 1 et 2, quelles politiques adopteriez-vous pour favoriser un revenu digne et équitable ainsi qu'une protection du travail paysan, et avec quels moyens ?

Il est essentiel de soutenir les circuits courts et de soutenir les filières de proximité. C'est une priorité. Ces circuits représentent une agriculture de la confiance et du coin du champ. Il me semble également important d'inciter les producteurs à trouver de nouveaux débouchés et à diversifier leur production et les formes de vente. Tout ceci doit permettre d'assurer des revenus à tout ceux qui contribuent à la garantie d'une souveraineté alimentaire saine et durable.

L'approvisionnement dans le secteur de la restauration collective, et notamment dans les cantines scolaires, en produits majoritairement locaux et la structuration des filières de proximité constituent de premiers éléments de réponses. Nous devons, aussi, assurer la promotion des circuits courts dans les cantines d'entreprise comme dans la grande distribution.

2) Nous faisons face à une **situation foncière difficile**, avec une pression particulièrement importante sur le foncier agricole : que proposez-vous afin d'éviter l'artificialisation des sols, l'accaparement du foncier et la spéculation sur les terres agricoles ?

Place de la Halle – 46 320 ASSIER
05 65 50 00 34
conf.paysanne.lot@gmail.com

Les enjeux sur le foncier ne datent pas d'aujourd'hui et nous le savons tous, la préservation du foncier agricole permettra in fine d'assurer le renouvellement des générations en agriculture, de préserver les paysages et les zones agricoles.

Je propose de supprimer les taxes sur les plus-values lors des cessions d'exploitations que ce soit dans le cadre familial ou hors cadre familial.

Je rappelle aussi que les collectivités ont aussi un rôle à jouer dans la préservation du foncier agricole à travers leurs documents d'urbanisme qui doivent être co-construits avec les utilisateurs de l'espace.

3) La **Politique Agricole Commune** (PAC) favorise depuis longtemps l'agrandissement des exploitations agricoles à travers son système d'aide qui augmente avec le nombre d'hectares de la ferme. Chaque État a des marges de manœuvre pour son application : quelles améliorations proposez-vous pour éviter cet écueil, et quelle PAC idéale voudriez-vous voir advenir ?

Je veux une PAC qui ne discrimine pas un type d'agriculteur au profit d'un autre, un type de production au profit d'un autre. Nos exploitants, nos éleveurs et la diversité de nos cultures sont une chance pour notre pays.

La France, pour assurer une sécurité alimentaire devenue stratégique, doit s'impliquer de toutes ses forces pour ne pas laisser à l'abandon notre agriculture. Il faut geler l'explosion improductive de normes déconnectées des réalités du terrain. Il faut s'engager au niveau européen pour faire de l'agriculture une priorité absolue.

La PAC doit rester un outil économique qui accompagne la transition agroécologique, et garantit la souveraineté alimentaire nationale et européenne. La PAC doit surtout permettre aux producteurs de vivre décemment de leur métier.

La France a l'opportunité d'écrire quelques-unes de ses règles à travers le Plan Stratégique National. Ce nouvel outil introduit dans la PAC dès 2023 doit permettre une planification agricole qui a l'ambition de répondre aux défis auxquels fait face le monde agricole d'aujourd'hui et de demain.

4) Actuellement, il existe des aides encourageant les paysan·nes à convertir leur production en **agriculture biologique**, et à se maintenir dans ce système vertueux. Toutefois, les aides au maintien en AB sont limitées à 5 ans, alors même que les charges restent importantes par la suite. Quelles mesures proposez-vous pour accompagner davantage la conversion et le maintien en bio ?

Pour moi, les sujets de l'agriculture et de l'environnement sont étroitement liés. Je m'oppose cependant à une forme d'écologie que je qualifie d'intégriste, punitive, qui s'installe progressivement. La France a le devoir de protéger ses agriculteurs et de les accompagner dans la transition des pratiques agricoles et la modernisation des exploitations. Les agriculteurs lotois peuvent compter sur mon soutien comme cela a toujours été le cas depuis 5 ans.

L'aide à la conversion est versée durant 5 ans quand la durée de conversion varie entre 2 et 3 ans. Ce sont d'autres aides comme celle au maintien à l'agriculture biologique qui prennent ensuite le relai.

Il faut bien évidemment rester vigilant sur le maintien de dispositifs fiscaux tels que le crédit d'impôt qui permet d'accompagner les producteurs engagés dans ce mode de production. Ce soutien ne doit pas introduire une distorsion entre les producteurs, les filières ou les régions. Je crois par ailleurs qu'il est essentiel de conserver une approche économique de l'agriculture biologique afin de garantir que l'offre corresponde à la demande.

5) En juillet 2018, la Cour de justice de l'Union européenne classe les Variétés rendues Tolérantes aux Herbicides (VrTH) comme **Organismes Génétiquement Modifiés** (OGM), ce qui a été confirmé par le Conseil d'Etat en février 2020. Les OGM sont interdits de culture et de commercialisation en France, mais le gouvernement français n'a toujours pas régularisé sa situation. Que proposez-vous sur ce sujet, et plus généralement pour favoriser la reproduction et la diffusion de semences paysannes ?

Nous le savons, l'absence de transposition comme la surtransposition des règles européennes dans le cadre législatif national favorise des situations qui peuvent impacter la concurrence entre producteurs et de facto, la production agricole. Des décisions doivent être prises sur le territoire national de façon cohérente entre les décisions de justice, la réglementation européenne / française et les pratiques agricoles.

Je crois à l'excellence de la production française de semences qui est soumise à des protocoles extrêmement stricts et fiables, ce qui permet une protection de la santé humaine et animale ainsi que celle de l'environnement. L'innovation agricole, les différents contrôles donnent à notre agriculture une reconnaissance mondiale.

Ainsi, la reproduction et la diffusion de semences doivent permettre une production suffisante de céréales, légumes, fruits pour toujours renforcer la souveraineté alimentaire plus que nécessaire dans le contexte actuel.

6) Le recensement agricole de 2020 est alarmant : nous avons perdu 100 000 fermes en 10 ans, soit la disparition d'un cinquième de la profession. Dans le Lot, nous avons perdu 20% des fermes en 10 ans, et les fermes lotoises se sont agrandies de 10 hectares en moyenne. **Le renouvellement des générations en agriculture** est un vrai défi : que proposez-vous pour favoriser l'installation et la transmission des fermes dans les années à venir ?

Pour que l'agriculture lotoise continue de rayonner, il faut pérenniser les exploitations. Le renouvellement des générations doit être favorisé par une baisse de la fiscalité, par l'accompagnement des futurs retraités agricoles et la facilitation de la transmission. Je me battrai dans ce sens.

Notre agriculture est par ailleurs une fierté nationale et une force économique. Nous devons valoriser la qualité de leur travail et leur esprit de responsabilité. Stop à l'injustice et au mépris dont ils peuvent être trop souvent victimes. C'est insupportable.

Il s'agit dès lors de lancer des campagnes de communication au plan national pour mettre en valeur les productions d'excellence de nos agriculteurs ainsi qu'une campagne de riposte contre toutes les désinformations envers nos agriculteurs.

7) L'**autonomie énergétique** est un sujet primordial, en agriculture comme dans les autres secteurs. Conscient·es de la nécessité d'aller vers des énergies renouvelables, nous constatons néanmoins certaines dérives. Dans le Lot, nous faisons face à plusieurs projets surdimensionnés. Des projets de méthanisation font débat, tant sur le détournement de cultures pour l'alimenter, qu'au niveau de l'impact environnemental de l'épandage de digestat sur un sol karstique. Un projet dans le Sud du département prévoit également l'installation de centrales photovoltaïques au sol sur des terres agricoles, avec l'alibi d'un projet agricole. Quelle est votre position sur ce sujet ?

L'autonomie énergétique est essentielle pour notre pays et notre économie. Pour y arriver, il nous faut atteindre un mix énergétique non carbonée défends les énergies renouvelables

Mais, je ne veux plus défendre les filières et les projets qui ont un impact dévastateur pour les paysages, la faune, la flore et les riverains. Je m'oppose ainsi aux grands projets d'éolien terrestre qui provoquent des dégâts considérables.

Nous devons nous appuyer sur la production d'énergies alternatives telles que l'énergie solaire qui peut et doit être développée sans pour autant détruire visuellement nos campagnes. Je propose par exemple d'équiper 50% des bâtiments publics de panneaux photovoltaïques. Nous pouvons aussi aider les domaines agricoles à équiper leurs toits de hangars en photovoltaïque.

Au-delà, ce qui me semble important, c'est que nous devons veiller à ne pas développer ces énergies au détriment des exploitations. Ainsi les projets qui permettent la préservation ou le développement d'activités agricoles constituent à mon sens un partenariat gagnant-gagnant.

8) La **gestion de l'eau** est une problématique qui va s'avérer de plus en plus préoccupante dans les années à venir. Que mettrez-vous en œuvre pour diminuer la pression sur l'eau ? Plus globalement sur la question de la gestion des aléas climatiques, la Confédération paysanne proposait un fond mutuel et solidaire avec un système de solidarité de toute la profession. Que pensez-vous de cette proposition ?

L'accès à l'eau, à l'irrigation est stratégique pour les agriculteurs. Cet enjeu majeur de la qualité de l'eau ne doit pas pour autant être confisqué par les tenants d'une idéologie verte, anti-agriculture et anti-agriculteurs. Nous soutiendrons des actions environnementales intelligentes comme le projet de lacs collinaires pour récolter l'eau qui tombe du ciel et n'est pas directement utilisée.

Je souhaite faire du Lot un département pilote en matière d'accès à l'eau, grâce au développement des lacs collinaires. Bien que le « Varenne de l'eau » ait permis au Lot d'obtenir une belle dotation financière pour le curage et la restauration des plans d'eau, ces volumes d'eau supplémentaires gagnés ne seront pas suffisants. La création de lacs collinaires représente pourtant une vraie stratégie d'accès à l'eau, pour les productions agricoles et pour la protection contre la sécheresse et le gel. Le ministre de l'Agriculture

Denormandie s'était engagé à mobiliser des moyens pour cela ; je saurai rappeler ses promesses à son successeur.

Protéger notre agriculture, c'est aussi la protéger contre des aléas climatiques de plus en plus violents et fréquents : gels, calamités, sécheresses. Ces aléas météorologiques sont de plus en plus nombreux avec les changements climatiques. Plusieurs épisodes de gel ont placé nombre d'agriculteurs dans l'incertitude économique, voire certaines exploitations en danger. J'ai, à chaque fois, saisi les institutions compétentes pour que ces situations soient prises en compte et que des indemnisations soient versées au plus vite. En l'occurrence, je considère qu'il est prioritaire d'imaginer un dispositif assurantiel innovant pour garantir des revenus décents à tous. J'appelle aussi à une profonde simplification administrative.

9) Les citoyen·nes sont de plus en plus en demande d'une agriculture et d'une alimentation saine, relocalisée et respectueuse des humains autant que du vivant. La Confédération paysanne a été pionnière sur les **projets d'abattage soucieux du bien-être animal**, via des projets d'abattage à la ferme ou la promotion d'abattoirs de proximité. Que proposez-vous sur le sujet sur le territoire ?

Penser le bien être animal c'est penser l'idée que nous nous faisons de notre société humaine. Il nous faut absolument nous mobiliser sur ce sujet. Les projets d'abattage à la ferme permettent de prendre en compte le bien-être des animaux en réduisant considérablement leur stress. Respecter nos éleveurs et nos animaux est possible. L'un ne va pas sans l'autre, j'en suis convaincu. Cela est conditionné par une formation complète des éleveurs sur le bien-être animal, sur les mesures sanitaires à respecter lors de l'abattage, qui sont les conditions sine qua non pour développer ce modèle sur le territoire du Lot et plus largement.

10) Alors que la plupart des départements ont vu leur niveau de risque abaissé concernant la **grippe aviaire**, le Lot reste parmi les départements où l'épidémie est encore active. Les épizooties se succèdent et se ressemblent, démontrant l'inefficacité de la gestion sanitaire mise en place. Quelles sont vos propositions pour changer ça ?

La grippe aviaire a frappé notre territoire, mettant la filière du foie gras en grande difficulté et laissant les éleveurs sans ressources. J'ai, à chaque fois, saisi les institutions compétentes pour que ces situations soient prises en compte et que des indemnisations soient versées au plus vite. En l'occurrence, je considère qu'il est prioritaire d'imaginer un dispositif assurantiel innovant pour garantir des revenus décents à tous. J'appelle aussi à une profonde simplification administrative pour les procédures d'indemnisation.
Les mesures de biosécurité dans les élevages doivent être strictement respectées. Il faut par ailleurs limiter les transports d'animaux pour réduire les risques de contamination. C'est probablement une réflexion à voir sur l'ensemble de la filière afin de rapprocher les salles de gavage des palmipèdes des élevages.
Et puis, en appliquant les mesures de prévention et de biosécurité tout au long de l'année, nous pouvons aussi obtenir des résultats, il en va de la responsabilité de tous (éleveurs, gaveurs, fournisseurs, tous ceux qui interviennent sur les exploitations avicoles).

Enfin, j'ajouterais que la solidarité du monde paysan doit jouer et plus que jamais nécessaire face à la détresse d'agriculteurs devant abattre leurs animaux, voyant leur bâtiment vide et ne percevant plus de revenus, le soutien psychologique est primordial. Et nous le savons,

une filière unie, résilient est une filière qui avance et qui se relève. J'ai toute confiance en la filière avicole lotoise.

Vous connaissez ma détermination comme député du Lot. C'est la détermination de dire les choses haut et fort quand il le faut et de proposer des solutions qui permettent de faire avancer. Je continuerai à vous défendre et à porter votre voix.

Notre agriculture, notre ruralité et notre alimentation sont vitales. Notre mobilisation doit être collective. La mienne est et sera totale à vos côtés.